



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20240527-005

du 27 mai 2024

n°005

page 1/2

**EXTRAIT:**

**GRAND  
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

**PRESENTS (18) :** M. ABELIN, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. DROIN, M. MATTARD, M. JUGE, M. CHAINE, Mme LAVRARD, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M. BOISSON, M. AURIAULT, M. MEUNIER, M. BONNARD, M. BRAGUIER, Mme BRAUD, M. TARTARIN

**POUVOIRS (3) :** M. PICHON donne pouvoir à M. ABELIN  
Mme BOURAT donne pouvoir à Mme LAVRARD  
M. PREHER donne pouvoir à Mme AZIHARI

**EXCUSES (5) :** M. MICHAUD, Mme DE COURREGES, M. CIBERT, Mme GODET, M. BAILLY.

Nom du secrétaire de séance : Franck BONNARD

**RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI**

**OBJET : Acquisition et livraison de véhicules de collecte 2024-2028**

*La communauté d'agglomération de Grand Châtellerault possède pour la Direction Gestion des Déchets un parc de véhicules poids lourds utilisés pour la collecte des déchets ménagers en apports volontaires et en porte à porte.*

*Les véhicules doivent être renouvelés régulièrement, afin d'assurer la continuité du service de collecte.*

*La procédure est celle de l'accord-cadre suivi de marchés subséquents.*

*L'accord-cadre permettra dans un premier temps de retenir un maximum de 4 candidats par lot. Ces candidats seront mis en concurrence à la faveur de marchés subséquents.*

*L'accord-cadre est passé pour une durée de 4 ans.*

*Le montant global de l'accord-cadre pour une durée de 4 ans est estimé à 3 800 000 € HT (montant maximum 4 500 000 € HT).*

*L'accord-cadre est alloté :*

*- Lot n°1 : Acquisition et livraison de Châssis BOM 16 T et 26 T multi attributaires (châssis BOM, BCL polybenne et camion grue)*

*- Lot n°2 : Fourniture et pose de bennes à ordures ménagères mono compartimentées de 12 m<sup>3</sup> à 21 m<sup>3</sup>*

*- Lot n°3 : Fourniture et montage de bras de levage, grue hydraulique, passerelles*

*- Lot n°4 : Acquisition et livraison de remorque*

\*\*\*\*\*

**VU** les articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique relatifs aux appels d'offres,

**VU** les articles R2162-7 à R2162-10 du Code de la commande publique relatifs aux accords-cadres et marchés subséquents,

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**

**Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20240527-005**

**du 27 mai 2024**

**n°005**

**page 2/2**

**VU** l'article L2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que l'assemblée délibérante peut autoriser la signature d'un accord-cadre sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel de l'accord-cadre,

**VU** l'article 3 alinéa II – 3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de la protection et de mise en valeur de l'environnement, et du cadre de vie,

**CONSIDÉRANT** que le renouvellement des véhicules de collecte est prévu pour la continuité du service de la collecte des déchets ménagers,

**CONSIDÉRANT** que le montant prévisionnel de l'accord-cadre justifie une procédure d'appel d'offres,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents pour le renouvellement des véhicules de collecte.

Les montants des dépenses seront imputés sur les lignes budgétaires de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault suivantes :

-7212/C05M06A01/2182/3470

-7213/C05M08A01/2182/3460

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICQUOD

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*